

## PERSONNELS ENSEIGNANTS du 1ER DEGRE

ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

(à retourner dûment complété à l'Inspection académique de votre département)

### DOSSIER de PREMIERE DEMANDE d'AFFECTATION sur POSTE ADAPTE

REFERENCES : Décrets n° 2007-632 et 633 du 27 avril 2007 relatif à l'adaptation du poste de travail de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation B.O n° 20 du 17 mai 2007

|  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande d'affectation sur "poste adapté de courte durée"<br><br><i>(Concerne les personnels n'ayant jamais été affectés sur "poste adapté ou de réadaptation")</i> | <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande d'affectation sur "poste adapté de longue durée" |
|--|--|

**NB** : l'affectation sur poste adapté entraîne la clôture de l'affectation du demandeur sur le poste qu'il détenait précédemment.

#### POSTES SOUHAITÉS

(numéroter les rubriques par ordre de préférence)

- PEDAGOGIQUE  
- enseignement par correspondance
- ADMINISTRATIF  
selon les lieux d'accueil : CDDP, CIO, antenne locale, Etablissements scolaires, ....  
- bibliothèque, médiathèque, documentation, secrétariat,....

#### SITUATION PERSONNELLE ET ADMINISTRATIVE

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

Instituteur(trice) titulaire du département de <sup>(1)</sup> : .....

Professeur des écoles titulaire du département de : .....

Spécialités : CAEI – CAEA – CAPSAIS - CAPA-SH – CAFIPEMF <sup>(1)</sup>

Autres spécialités à préciser : .....

(1) rayer les mentions inutiles

**Date et lieu de naissance :** .....

**Adresse personnelle :** .....  
.....

**N° de téléphone :** .....

**E-mail (facultatif) :** .....

**Situation de famille :** Célibataire – marié(e) – veuf(ve) – divorcé(e) – séparé(e) – pacsé(e) <sup>(1)</sup>

**Titres et Diplômes :** .....

**Age et profession du conjoint :** .....

**Prénoms et âge des enfants :**

-  
-  
-  
-

**Lesquels sont à charge :** .....

**Autres charges de famille et renseignements complémentaires sur la situation familiale :**

**Si vous êtes entré(e) tardivement dans l'Education, ou si vous avez interrompu votre carrière plusieurs années, indiquez la(les) période(s) :**

**Avez-vous exercé une autre activité professionnelle ?**

Laquelle ? .....

Durant quelle période ? .....

**Vos Corps et Grade :** ..... **Echelon actuel :** .....

**Votre établissement d'exercice :** ..... **Classe :** .....

**Date de nomination dans le poste actuel :** .....

**Date de cessation de service dans le dernier poste occupé :** .....

**Durée des services valables pour la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2010:** .....

<sup>(1)</sup> rayer les mentions inutiles.

## CONGES OBTENUS <sup>(1)</sup>

- CONGES DE LONGUE DUREE :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- DISPONIBILITE D'OFFICE APRES C.L.M. ou C.L.D. :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- CONGES LONGUE MALADIE :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- DISPONIBILITE D'OFFICE APRES CONGE DE LONGUE MALADIE :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- CONGES MALADIE ORDINAIRES :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- DISPONIBILITE D'OFFICE APRES CONGE DE MALADIE :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- CONGES POUR ACCIDENTS DU TRAVAIL :  
Dates : ..... Durée totale : .....
- CONGES POUR CONVENANCES PERSONNELLES :  
Dates : ..... Durée totale : .....

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Avez-vous déjà été affecté(e) sur un « poste de réadaptation » ou "poste adapté" ? <sup>(2)</sup> ....  
Nature du poste : .....  
Lieu : .....  
Vos fonctions : .....  
Précisez les dates : .....  
Durée totale : .....
- En cas d'accident du travail, bénéficiez-vous d'une pension ? <sup>(2)</sup> .....  
de quel taux ? ..... Montant annuel : .....
- Bénéficiez-vous d'une autre pension ? <sup>(2)</sup> ..... Laquelle ? .....  
de quel taux ? ..... Montant annuel : .....
- Etes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (ou COTOREP) ? <sup>(2)</sup>  
de quelle catégorie ? .....  
durant quelle période ? .....  
taux : .....  
(joindre le justificatif)

N.B. : Tous les enseignants, candidats à un poste adapté, sont invités à prendre l'attache de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H.), afin de demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQHT) et de faire fixer leur taux d'incapacité. Cette reconnaissance leur sera utile à plusieurs titres, notamment dans le cadre de leur départ en retraite (circulaire ministérielle DGRH/B2 du 10.07.2006).

(1) S'il n'y a pas interruption dans les congés, ne mentionner que la date du début et de la fin du congé

(2) Répondre par « oui » ou par « non »

## **FORMULATION DU PROJET PROFESSIONNEL QUE VOUS SOUHAITEZ DEVELOPPER**

Toute demande d'affectation sur "poste adapté de courte et de longue durée" s'accompagne de la formulation d'un projet professionnel qui permettra de déterminer la nature des fonctions que vous exercerez durant cette période :

### **1 – Quel projet envisagez-vous de développer (vos motivations) ? (au minimum une esquisse est indispensable)**

(retrouver un rythme de travail, resocialisation par le travail, reprise du contact avec la pédagogie et les élèves, information sur de nouveaux dispositifs et orientations nationales, etc....)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **2 – Quels sont les objectifs de votre projet professionnel ?**

Retour à l'enseignement présentiel, concours, poste adapté de longue durée (ex-réemploi), autres (à détailler) .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **3 – Sur quel type d'emploi souhaiteriez-vous réaliser ce projet ?**

(Poste pédagogique type CNED, activité pédagogique en qualité d'intervenant en langue, ...)

(Poste dans un service administratif selon les lieux d'accueil : CRDP, CDDP, CIO, antenne locale, CDI d'un établissement, librairie, médiathèque, bibliothèque, poste d'accueil et de secrétariat, ....)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ..... le .....

Signature de l'intéressé(e)

#### **ATTENTION :**

L'agent à qui une affectation sur un poste adapté est accordée au titre de l'année scolaire 2009/2010 et qui lors de cet octroi est placé en congé de longue maladie (CLM) ou congé de longue durée (CLD) **doit, pour bénéficier de cette affectation, solliciter auprès des services académiques dont il relève (Rectorat ou Inspection académique), une réintégration à l'issue de son CLM ou CLD.**

En effet, l'affectation sur poste adapté ne peut être effective que si le Comité Médical Départemental **émet un AVIS FAVORABLE à la demande de réintégration formulée par l'agent, sur les fonctions susceptibles d'être exercées** (par exemple : des fonctions administratives).

En tout état de cause, la nature des fonctions dépend du projet professionnel qui a été construit par l'agent et agréé par les services académiques.